Un nouveau pacte pour la santé dans les Pyrénées-Orientales

Assemblée plénière Dossier de presse jeudi 31 mars 2022

« Depuis notre session extraordinaire du 28 février, l'actualité internationale marquée par l'offensive militaire russe en Ukraine reste très préoccupante. C'est un véritable drame humain qui se joue à nos portes, en Europe.

Nous participons activement avec les maires (et l'association des maires) à la récolte de dons qui transite ensuite via le savoir-faire des associations jusqu'en Ukraine et en faveur de ceux qui en ont besoin, ici sur le territoire.

L'élan de solidarité au niveau des Pyrénées-orientales est exemplaire et nous sommes mobilisés pour accueillir le mieux possible ces familles, toujours en lien avec les associations compétentes, les CCAS, nos services de protection de l'enfance...

lci même, dès le 28 février, nous avons voté un fonds de solidarité de 30 000 € que je vous propose d'augmenter dans un premier temps à 50 000 €. Deux associations ont déjà sollicité ce fonds de soutien :

- 10 000 euros au Secours Populaire Français
- 20 000 euros à l'Association Alliance Occitanie Ukraine

Il me semble important de témoigner de notre solidarité envers ce peuple qui souffre.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, je veux souligner un dossier important qui touche à la santé des citoyens, c'est le rapport relatif au **nouveau Pacte départemental en faveur le la Santé.**

Le Département des Pyrénées-Orientales est confronté, comme de nombreux autres territoires, à une problématique de démographie médicale. Les difficultés d'accès aux soins vont s'amplifier compte tenu de l'âge des médecins.

Pour lutter contre la désertification médicale, le Département a choisi très tôt de soutenir les projets immobiliers pour créer ou moderniser des maisons de santé, centres de santé pluri-professionnels et/ou pôles de santé.

Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin et déployer un Plan départemental de la Santé.

Pour cela, nous souhaitons saisir l'opportunité d'adhérer au **Groupement d'intérêt public (GIP) « Ma Santé, Ma Région »** mis en place par la Région Occitanie.



♠ ◎ ♥ ♠leDépartement66.fr

Assemblée plénière Dossier de presse jeudi 31 mars 2022

Nous pourrons ainsi contribuer, lorsque cela correspond au projet de santé local, au salariat de professionnels de santé dans des centres de santé.

Constatant les mêmes problématiques de démographie médicale sur l'ensemble de la Région Occitanie, la Région a initié une démarche partenariale pour créer un réseau régional de centres de santé, dans lesquels exerceront notamment des médecins généralistes salariés.

Ce partenariat pourra porter sur la création ou la transformation de centres de santé dans des territoires déjà en manque de médecins généralistes ou en risque de l'être dans les prochaines années.

Nous voulons mobiliser tous les leviers existants autour d'un nouveau Pacte départemental de la Santé afin de lutter efficacement contre la désertification médicale.

L'autre rapport important renvoie à notre session extraordinaire du 28 février dernier qui avait pour point principal le vote de la candidature du Département à **l'expérimentation de la renationalisation du RSA**.

Je rappelle que la position unanime que nous avions adoptée répondait à la **nécessité de redéployer des moyens** supplémentaires au service d'une nouvelle ambition en matière de politique d'insertion.

Grâce aux moyens financiers dégagés par la recentralisation du financement du RSA, le Département est déterminé à intensifier sa lutte en faveur des personnes dans la précarité.

Le Département s'est engagé, en effet, à augmenter les dépenses d'insertion de 24,7 M€ sur la période 2022-2026. Aujourd'hui, je vous demanderai de valider le partenariat engagé avec les structures d'insertion. C'est une enveloppe de plus de 1,6 million consacrée au financement de 66 actions pour un prévisionnel de plus de 1600 places!

L'insertion de publics fragiles, inaptes, malades ou éloignés de l'emploi parfois depuis plusieurs années, nécessite une réponse adaptée à chaque profil.

C'est aussi pour cela que nous prévoyons, via le rapport 21, **la création de 69 emplois permanents** dans le cadre de la recentralisation du RSA, pour redonner cette impulsion à nos politiques d'insertion.

Nous avons pris le parti d'agir sur tous les leviers et de nous appuyer sur les forces vives associatives du département pour lever les obstacles de l'accès à l'emploi et relever le défi de l'insertion. »

Hermeline MALHERBE

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Un nouveau pacte départemental permettant l'accès à la santé pour tous

Un pacte de santé inédit pour recruter des médecins dans les déserts médicaux

Les difficultés d'accès aux soins s'accentuent dans les Pyrénées-Orientales, selon les conclusions de l'étude que le Département a menée au printemps 2021. Aujourd'hui notre territoire compte 119 médecins généralistes pour 100 000 habitants. Pour répondre à ces enjeux majeurs, le Département accélère son action en adhérant au Groupement d'Intérêt Public « Ma Santé, ma Région » qui : - recrutera des médecins généralistes salariés (d'autres professionnel·le-s selon les besoins) sur les territoires en pénurie médicale, - créera des centres de santé, ouverts du lundi au vendredi, en fonction des besoins avérés sur le territoire,

- → Le Département financera au minimum un tiers de l'enveloppe nécessaire à l'équilibre des charges et des recettes des centres de santé situés dans les Pyrénées-Orientales.
- → Un partenariat inédit avec la Région Occitanie pour un service public régional de l'offre de soins.
- → Les premiers centres ouvriront cet été.
- → Le Département continuera d'aider au financement des structures de santé.

Ce nouveau Pacte Santé Départemental s'appuiera sur les conclusions et le diagnostic territorial établi par le Département avec le concours du CREAI/ORS.





Le Département agit contre les déserts médicaux

Le Département est mobilisé contre la désertification médicale et pour un égal accès à des soins de qualité et de proximité. Pour cela, le Département agit sur plusieurs leviers.

Pour augmenter l'offre de soins, le Département accompagne régulièrement la création de maisons de santé pluri-professionnelles, de pôles ou de centres de santé communaux comme dernièrement à Tautavel, à Espira-de-l'Agly, à Prades, à Saillagouse ou encore à Elne.

→Depuis 2010, le Département a financé la création de lieux qui regroupent des professionnels de santé en tout point du territoire pour près de 2 M€.

Pour attirer des futurs médecins dans les Pyrénées-Orientales, le Département a notamment impulsé la création d'une maison des internes, près du centre hospitalier de Perpignan (prochainement livrée) et dernièrement, les élu.e.s ont voté une motion en faveur d'un Centre Hospitalier Universitaire.

Pour faciliter l'accès aux soins des publics les plus fragiles, le Département propose une équipe de professionnels de santé dédiée aux bénéficiaires du RSA mais aussi aux familles (avec la Protection Maternelle Infantile) et aux étudiantes (avec des permanences gynécologiques).

Enfin, pour coordonner et développer les liens entre tous les acteurs locaux de la santé, le Département a soutenu les Contrats Locaux de Santé comme celui de Cerdagne-Capcir et celui du Fenouillèdes. D'ici 2022, un dispositif d'appui à la coordination viendra alléger les parcours de santé les plus complexes.

A noter que le contrat local de santé Cerdagne Capcir Haut-Conflent est prorogé pour un an (dossier 3 à l'ordre du jour).



Le Département aux côtés du peuple ukrainien

Le Département des Pyrénées-Orientales a acté le 28 février dernier le principe d'une enveloppe de 30 000 euros destinée aux associations venant en aide aux populations civiles victimes de la guerre en Ukraine. Pour faire suite à cet engagement, le Département décide **de porter cette enveloppe à 50 000€** et de soutenir deux associations :

- → Le Secours Populaire Français, à hauteur de 10 000 €, afin d'apporter un soutien direct aux populations civiles victimes grâce à son partenariat avec les organisations locales sur place. L'association soutient les réfugiés sur le plan matériel à travers une aide alimentaire, l'apport de produits d'hygiène et de toute autre aide qui pourrait s'avérer nécessaire.
- → Alliance Occitanie Ukraine, créée dès 2007 à Pézilla-la-Rivière, à hauteur de 20 000 €, afin de la soutenir dans ses convois humanitaires vers l'hôpital de Lviv qui redistribue les colis auprès de toutes les structures médicales du pays. En parallèle de ce soutien financier, les agences routières départementales et les agents du Département ont soutenu l'association en organisant des points de collecte et en acheminant les dons auprès d'Alliance Occitanie Ukraine.

Le Département exprime son plein soutien et toute sa solidarité au peuple ukrainien, et contribue à organiser au plus vite un accueil digne et pérenne des familles exilées.





ET AUSSI...

Le Département intensifie la mobilisation en faveur de l'insertion

Depuis le 1er mars, le Département a choisi d'expérimenter la renationalisation du RSA pour dégager des marges de manœuvre afin d'intensifier les actions d'insertion et de redonner une forte impulsion à ses politiques en consacrant des crédits supplémentaires aux trois défis suivants :

- · Renforcer et accélérer l'entrée dans le parcours,
- · Dynamiser et densifier l'accompagnement des publics,
- · Promouvoir une nouvelle offre d'insertion par une alliance territoriale.

Dans ce cadre, le Département crée 69 emplois permanents :

- → 47 postes, à temps complet, affectés aux Maisons Sociales de Proximité
- → 20 postes, à temps complet, affectés à la Direction de l'Insertion et de l'Accès au Droit
- → 2 postes, à temps complet, affectés au Service Administration et Finances du Pôle Solidarité.

Le Département mise également sur des actions qui facilitent l'insertion professionnelle et permettent de construire un parcours d'insertion en vue d'une sortie pérenne du dispositif RSA.

→ 1,64 M€ sont ainsi fléchés pour subventionner des structures qui permettront un accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA.

Ces subventions accordées par le Département visent de nombreuses actions d'insertion tant par l'activité économique que par des ateliers créatifs, du sport ou l'accueil des jeunes enfants de personnes en parcours d'insertion.





Le Département partenaire des associations à caractère social, de l'insertion et de l'accès aux droits

Chef de file de l'action sociale, le Département fait, du soutien aux partenaires associatifs du champ social, une priorité.

→ Vote ce jour de 414 565 € pour les associations à caractère social telles que la Banque alimentaire, la Croix Rouge française, France Victimes 66, La ligue de l'enseignement, l'UDAF, Enfance catalane, Réseau Ado...

Une coopération catalane pour l'efficacité énergétique

Le Département, en partenariat avec le SYDEEL66, Perpignan Méditerrannée Métropole et la SPL Perpignan Méditerrannée, candidate ensemble au programme de rénovation énergétique ACTEE2 SEQUOIA 3 visant à soutenir les collectivités territoriales dans la rénovation et l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

Le projet dans son ensemble représente 5 millions d'euros d'investissements permettant l'amélioration des connaissances et la rénovation énergétique de 203 bâtiments publics, dont 43 du Département.

Afin de parvenir à l'objectif de 40 % de réduction des consommations énergétiques d'ici à 2030, 100 millions d'euros de travaux seront nécessaires sur le patrimoine des collectivités des Pyrénées-Orientales. À terme, chaque année, ce seront 2 millions d'euros par an qui seront économisés sur les factures énergétiques.



De l'ambition pour la jeunesse

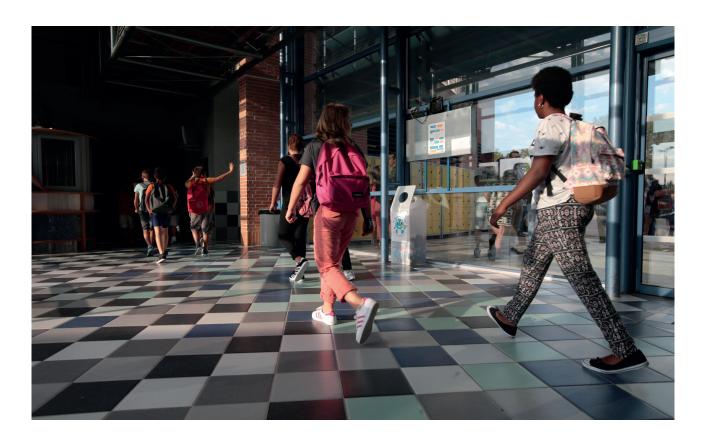
L'éducation et la jeunesse sont au cœur des missions du Département, actant des orientations politiques fortes pour l'année 2022.

Pour les collèges des Pyrénées-Orientales, les élus départementaux souhaitent contribuer à la qualité de l'enseignement public par deux axes principaux :

- → Développer la qualité de vie au sein des collèges publics, avec l'aide des 400 agents du Département dédiés à l'éducation, d'une restauration scolaire plus locale, de l'installation de capteurs CO2 dans les réfectoires, d'une rénovation énergétique des bâtiments, ou encore l'équipement en tablette des collégiens.
- → Accompagner les projets d'établissement des collèges publics avec l'accompagnement de milliers de collégiens sur des sites culturels et historiques, le soutien de plusieurs dizaines de projets valorisant le développement durable, l'éducation aux métiers ou encore la valorisation des sports dans les établissements.

Enfin, le Département a la volonté politique de consolider une politique jeunesse encourageant l'initiative des jeunes par plusieurs aspects :

- → Soutenir les actions des acteurs de la jeunesse à l'image d'association ou du Réseau Jeunesse.
- → Favoriser l'engagement citoyen des jeunes avec le Comité Jeunes et l'Assemblée Départementale des Collégien·ne·s.
- → Soutenir l'autonomie et la mobilité des jeunes avec l'aide au Permis de Conduire ou encore le diagnostic du logement des jeunes dans le département.
- → Consolider l'insertion des jeunes afin d'amortir les effets de la crise sur eux.





Le Département s'engage pour le sport, vecteur de lien social

Fédérer à travers le sport pour tous est un des grands principes du Département qui a choisi de poursuivre son engagement aux côtés des structures œuvrant dans ce domaine.

- → Le Département milite contre toutes formes d'incivilités dans la pratique sportive en incitant les comités sportifs à mettre en œuvre des actions dans ce sens.
- → Le Département soutient toutes les initiatives en faveur de la promotion du sport au féminin.
- → Il encourage la pratique sportive, notamment chez les jeunes avec le dispositif « Pass'sport 66 » qui prend en charge une partie des coûts d'inscription.
- → Il aide aux déplacements au titre du programme « Sport Mobilité » en finançant, par exemple, des mini-bus pour les clubs sportifs.
- → Il favorise la pratique du handisport et accompagne les acteurs associatifs dans leur démarche d'acquisition de matériels adaptés.

En 2022, le Département soutiendra des investissements de projets structurants afin de développer de nouveaux dispositifs en direction des associations sportives et des comités départementaux. Pour inscrire les Pyrénées-Orientales dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, le Département s'est engagé dans une démarche de labellisation « Terre de Jeux Paris 2024 ».





Faire des Pyrénées-Orientales une destination cyclotouristique

Le Département investit depuis de nombreuses années dans les aménagements cyclables, avec notamment l'aménagement de plusieurs véloroutes. Cela s'inscrit dans l'engagement 21 de la consultation citoyenne « Imagine les PO » consistant à construire 265 kilomètres de véloroutes en 5 ans. Afin de dynamiser cet effort, le Département a lancé un appel à projets à destination des territoires pour lequel il retient aujourd'hui ces trois projets :

- → « Itinérances Pyrénéennes » de l'association Zone Himalaya consistant à la conception d'itinéraires à vélo, pour découvrir les richesses patrimoniales du département, et l'achat de matériel de qualité pour les touristes : 46 865,60 € de participation.
- → La création de 4 aires de services pour les cyclotouristes empruntant l'Euro Vélo 8, portée par la commune de Saint-Cyprien. Elles permettront la recharge des vélos électriques et des téléphones portables grâce à de l'énergie solaire, tout en fournissant des zones de repos aux cyclistes. Le Département soutiendra l'opération à hauteur de 80 000 €.
- → L'aménagement d'aires de repos et de services le long de l'itinérance Euro Vélo 8 et Pirinexus, porté par la communauté de communes du Vallespir et soutenu à hauteur de 80 000 € par le Département.







CONTACTS PRESSE

• Alexandra GIRARD, Attachée de Presse 07 86 48 14 90 - alexandra.girard@cd66.fr



leDépartement66.fr